

FORMATIONS HABILITÉES À RECEVOIR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

MASTER :

- Droit De La Santé
- Master Droit De La Santé Et De La Protection Sociale
- Master Droit Public Des Affaires
- Master Droit De L'immobilier
- Master Juriste D'entreprise
- Master Droit Des Entreprises
- Master Juriste D'entreprise D'assurances
- Master Droit De La Propriété Intellectuelle
- Master Droit Des Transports Et De L'aéronautique
- Master Droit Et Gestion Des Entreprises Agricoles Et Agro-Alimentaires
- Master Droit Fondamental Des Affaires
- Master Juriste D'affaires DJCE
- Master Secteur Financier
- Master Droit Des Médias Et De La Communication
- Master Ingénierie Du Patrimoine
- Master Droit Fiscal De L'entreprise
- Master Contentieux Fiscal Et Douanier
- Master Droit Des Libertés
- Master International Economics Law (MINTEC)
- Master Juriste Européen Programme Droit Européen Général
- Master Juriste Européen Programme Espace, Liberté, Sécurité, Justice
- Master Juriste Européen Sous-parcours Franco-Hellénique, Programme Protection Des Droits Et Espace Social Européen
- Master Juriste D'affaires International
- Master Droit International Et Droit Européen
- Master Droit International Et Comparé Des Affaires
- Master LLM Cross-Border Disputes (CBD)
- Master LLM International Economic Law (MIEL)
- Master Droit De La Coopération Economique Et Des Affaires Internationales
- Master Formation Notariale
- Master Droit Pénal Des Affaires Publiques Et Privées
- Master Droit Pénal Et Sciences Criminelles
- Master Contentieux Et Arbitrage
- Master Contrats Et Responsabilité Des Professionnels
- Master Droit Des Personnes Et De La Famille
- Master Droit Privé Fondamental
- Master Droit De L'environnement
- Master Droit Des Collectivités Territoriales
- Master Droit Public Général
- Master Droit Du Travail, De L'emploi Et De La Protection Sociale
- Master Droit Et Management Social De L'entreprise
- Master Droit Et Sciences Du Travail Européen
- Master Droit Social De L'entreprise
- Master Politique Et Sécurité
- Master Relations Internationales Et Politiques De Sécurité
- Master Administration Et Liquidation D'entreprises En Difficulté
- Master Retournement Et Insolvabilité D'entreprises En Difficulté
- Master Éthique Du Soins Et Recherche
- Master Histoire Du Droit Et Des Institutions
- Master LLM International Aviation Law
- Master Compliance Officer
- Master Droit, Numérique, IA
- Master Juriste De Copropriété
- Master Droit Des Assurances
- Master Géomètre-Expert
- Master Expertise De Justice, Professionnels De Santé

LICENCES :

- Licence Droit
- Licence Professionnelle Métiers Du Notariat Parcours Type Rédacteur D'actes
- Licence Professionnelle Métiers Du Notariat Parcours Comptable Taxateur
- Licence Professionnelle Activités Juridiques : Mandataire Judiciaire A La Protection Des Majeurs

TAXE D'APPRENTISSAGE



UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



ÉCOLE DE DROIT
DE TOULOUSE

Verser votre **taxe d'apprentissage**,
c'est **contribuer** à la formation de
vos **futurs collaborateurs**.



TAXE D'APPRENTISSAGE

→ COMMENT EST UTILISÉE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

- Équipements pédagogiques et équipements informatique, audiovisuel, multimédia
- Documentation, reprographie, fournitures
- Indemnisation de conférenciers et intervenants extérieurs
- Développement de projets pédagogiques innovants
- Soutien aux associations étudiantes

→ DE NOMBREUX ÉCHANGES ENTRE L'ÉCOLE ET LES ENTREPRISES :

- Recrutement de stagiaires/diplômés
- Formation continue
- Formation ouverte à distance
- Organisation d'évènements et de manifestations

→ COMMENT VERSER ?

Depuis 2023, le solde de la taxe d'apprentissage est recouvré par l'URSSAF ou la caisse de la Mutualité sociale agricole et versé à la Caisse des dépôts et consignations. Celle-ci sera chargée de reverser les fonds aux établissements habilités, désignés par les entreprises via la plateforme dédiée SOLTéA. Cette plateforme ouvrira aux entreprises le 27 mai 2025. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site : www.soltea.gouv.fr

Lors de votre versement et pour vos déclarations, vous aurez besoin de renseigner l'identifiant d'Unité Administrative d'Immatriculation (numéro UAI) de l'École de droit de Toulouse. Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Faculté de Droit et Science politique (numéro UAI : 0312302J) est devenue l'École de droit de Toulouse (numéro UAI : 0313194D).

Pour plus de précisions sur les modalités :
Email : daf-ta@ut-capitole.fr

→ PROMESSE DE VERSEMENT :

Il est très important de retourner à l'École par courrier ou par courriel le document « promesse de versement » ci-joint. Il permettra à nos services de vérifier que votre versement nous a bien été adressé.

Contact à l'École de droit de Toulouse :

Justine HURET

Tél. : 05.61.63.38.18 • Email : droit-admin@ut-capitole.fr